

Résumé des mandats

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 6 mars 2008 à l'Université du Québec à Montréal

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 15 mars
- 3.0 Actions féministes
- 4.0 Suivi des mandats en cours
- 5.0 Congrès
 - 5.1 Retour logistique
 - 5.2 Permanence
 - 5.3 Finances
 - 5.4 Rassemblement du monde de l'éducation
 - 5.5 Pédagogie
 - 5.6 Appels de textes
 - 5.7 Dispatch des mandats
 - 5.8 Congrès annuel
- 6.0 Plan d'action
 - 6.1 8 mars
 - 6.2 1^{er} mai
 - 6.3 Écoles secondaires
- 7.0 Party-show
- 8.0 Matériel d'information
- 9.0 Élections
- 10.0 Prochaine réunion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil de Coordination du 30 janvier 2008.

15 mars

1. Que la contribution financière de l'ASSÉ pour le 15 mars soit de 150 \$ attribuée pour la convocation et un communiqué de presse. Que ce montant soit pigé du poste « Matériel pour les actions ».
2. Que Gabrielle Provost soit déléguée pour représenter l'ASSÉ lors de la conférence du 14 mars 2008 du COBP et que l'ASSÉ signe en tant que partenaire du COBP.

Actions féministes

1. Motion de félicitation aux filles qui ont organisé le camp de formation féministe.

Congrès

Permanence

1. Considérant le flou entourant l'exigence « Ne pas être étudiante ou étudiant » pour le poste de permanence 2008-2009 à l'ASSÉ;

Considérant que ce flou a été soulevé au Comité d'embauche, de même qu'au Congrès même si ce dernier n'a pas rejeté cette exigence;

Considérant que cette exigence avait surtout pour objectif d'éviter que l'employé-e soit membre de l'ASSÉ;

Le Conseil exécutif propose que le Conseil de Coordination se positionne en faveur du retrait de l'exigence « Ne pas être étudiante et étudiant »;

Que le Comité d'embauche s'assure du suivi de cette modification aux exigences de l'offre d'emploi par la rediffusion de l'offre d'emploi modifiée le vendredi 7 mars 2008.

2. Advenant le cas où le vendredi 14 mars 2008, moins de 4 candidatures aient été reçues, que le comité d'embauche puisse prolonger la période de mise en candidature jusqu'au 20 mars 2008. Que Guillaume F. se charge de consulter le comité, s'il y a lieu, le 14 mars 2008 à 12h sur la prolongation.

Congrès annuel

1. Que le Conseil de Coordination propose l'ordre du jour suivant au Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008 :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Permanence

2.1 Embauche d'une permanence 2008-2009

2.2 Contrat de transition été 2008

3.0 Finances

3.1 Réflexion sur les finances

3.2 État des résultats 2007-2008

3.3 Fonds d'entraide

3.4 Prévisions budgétaires 2008-2009

4.0 Bilans et orientations internes

4.1 Campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! »

4.2 Comités et Conseils

4.3 Démocratie à l'ASSÉ

5.0 Femmes

6.0 Revendications et orientations 2008-2009

6.1 Réflexion sur la campagne 2008-2009

- 6.2 Revendications
- 7.0 Plan d'action 2008-2009
- 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Dépôt des avis de motion
 - 8.2 Traitement des avis de motion
- 9.0 Élections générales
 - 9.1 Conseil exécutif
 - 9.2 Comité femmes
 - 9.3 Comité à la mobilisation
 - 9.4 Comité journal
 - 9.5 Comités de travail
 - 9.6 Secrétaire général-e
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

2. Que le Congrès annuel des 26 et 27 avril 2008 ait lieu :

1. Université Laval
2. Lionel-Groulx
3. Bois-de-Boulogne

3. Que les Comités et Conseils s'assurent de la production de leur bilan pour le Congrès annuel.

4. Que le Comité à la recherche et aux affaires académiques soit mandaté d'écrire un texte sur l'actualité politique pour le Congrès annuel à déposer, dans la mesure du possible, le 1^{er} avril 2008.

Plan d'action

1^{er} mai

1. Que l'ASSÉ appelle ses membres à participer aux actions entourant la Journée internationale des travailleurs et travailleuses le 1^{er} mai, qu'en ce sens, elle se retire de la coalition du 1^{er} mai et qu'une lettre soit envoyée à la coalition pour en expliquer les raisons.

Écoles secondaires

1. Que le Conseil de Coordination mandate le Comité journal et le Comité à la mobilisation de produire un *Ultimatum* spécial « secondaire » et organise la distribution.

Party-show

1. Qu'un party-show soulignant le 7^e anniversaire de l'ASSÉ soit tenu le 3 mai 2008.

2. Que le party-show ait pour objectif minimum un revenu de 500 \$, entrant dans les objectifs « Activités de financement » adoptés par le Congrès des 16 et 17 février 2008.

3. Que Julie Deschenaux soit chargée de coordonner le comité chargé de l'organisation du party-show et qu'en ce sens elle se charge de le former.

Élections

1. Que Coralie Jean, membre de l'AGEECLG, soit nommée par intérim au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Prochaine réunion

1. Que la prochaine réunion du Conseil de Coordination ait lieu le 29 mars 2008 à Montréal durant la journée. Que cette réunion soit aussi l'occasion de réunir tous ceux et toutes celles qui ont un intérêt à se présenter sur un poste des Comités et du Conseil exécutif pour l'année 2008-2009 dans le but d'en discuter, de donner de l'information et de leur permettre de mieux connaître le travail et l'implication des Comités et Conseils et du Conseil de Coordination.